



**mouvement
écologique**

COP26 – Après les beaux discours : Passons aux actes au Luxembourg !

La COP26 s'est achevée sur un résultat plutôt mitigé, voire décevant. Pour atteindre les objectifs de protection du climat, il s'agit maintenant avant tout d'une question d'action concrète de la part des différents États membres de l'UE. Et le Luxembourg est également appelé à le faire !

Le message est clair : il en va de notre survie sur cette planète, de la préservation des moyens de subsistance des personnes et en particulier des générations futures. Si on perd encore du temps, la catastrophe climatique pourra difficilement être évitée et, selon tous les scientifiques, ses conséquences et les mesures à prendre seront d'autant plus drastiques.

Lors de la COP26, le Luxembourg s'est prononcé en faveur de mesures ambitieuses.

Mais malheureusement pour le Luxembourg aussi, les paroles et les actes sont très éloignés les uns des autres ! Au Luxembourg, les émissions de CO2 par habitant diminuent quelque peu : cependant, en raison de la croissance démographique - dont nous avons actuellement besoin pour maintenir le système social et le niveau de vie supposé - **les émissions de CO2 augmentent**. Selon un rapport de l'AEE (Agence européenne pour l'environnement), le Luxembourg a même émis 1,7 % de gaz à effet de serre de plus en 2019 que l'année précédente. Une tendance qui a déjà commencé en 2016 !

Un redressement et une action cohérente sont donc également indispensables au Luxembourg !

Le Mouvement Ecologique souhaite donc à titre exemplaire - mettre l'accent sur 5 instruments qui doivent enfin être mis en œuvre pour que le Luxembourg ait la moindre chance d'atteindre ses objectifs climatiques.

Pendant une semaine, le Mouvement écologique formulera chaque jour une revendication concrète à l'adresse de la politique (e.a. dans les médias sociaux).

Quelle que soit l'appréciation que l'on porte sur les résultats de la COP, il appartient à chaque pays de prendre ses responsabilités et d'engager la transition nécessaire. Du point de vue écologique, mais aussi du point de vue économique et social.

1. Ne plus dépenser l'argent des contribuables pour des projets nuisibles à l'environnement

Si les États soutiennent les comportements respectueux du climat, par exemple les bâtiments à haut rendement énergétique ou l'énergie solaire, c'est une bonne chose ! Mais si, dans le même temps, les États membres de toute l'Europe investissent des centaines de millions d'argent public dans des projets nuisibles au climat et à la biodiversité, c'est absurde ! Les abattements fiscaux pour les transports privés, des subventions controversées dans le secteur agricole, La construction de nouvelles routes, entre autres, doit désormais appartenir au passé.

Alors que d'autres pays européens ont déjà procédé à une analyse approfondie des secteurs dans lesquels l'argent est mal investi, au Luxembourg... rien n'est fait !

Pourtant, les résultats de ces études font réagir : en Allemagne, par exemple, une étude de l'Agence fédérale de l'environnement pour 2018 a révélé un montant de pas moins de 65,4 milliards d'euros. Le gouvernement français, par exemple, a présenté une analyse budgétaire – budget vert - au parlement. Elle est seulement arrivée à la conclusion qu'une somme totale de 32,5 milliards d'euros de dépenses dans le sens des énergies renouvelables, de la décarbonisation de l'industrie, de la mobilité douce, de l'économie circulaire, de la promotion de la biodiversité, etc. est contrebalancée par environ 11 milliards d'euros de dépenses nuisibles à l'environnement.

Il est évident que la situation au Luxembourg n'est pas meilleure que dans d'autres pays. Par exemple, le fonds de compensation luxembourgeois continue à investir de l'argent dans le charbon et l'énergie nucléaire, les voitures dans le domaine du « leasing » continuent à bénéficier d'avantages fiscaux sans critères environnementaux, etc.

Pourtant, une telle analyse est promise depuis des années.

Le Mouvement Ecologique attend du gouvernement qu'il présente une telle étude à court terme en vue d'une discussion publique y relative. Une réorientation au niveau de subventions ou d'investissements peut en effet être qualifiée de « low hanging fruit » en matière de climat...

2. Un système social durable moins dépendant d'une croissance continue

Le financement du système social luxembourgeois dépend actuellement d'une croissance économique continue, de l'augmentation de la population et du nombre de salariés.

Nous nous trouvons dans une spirale : si le nombre de personnes cotisant au système social doit augmenter régulièrement pour que les prestations puissent être fournies aujourd'hui ... cela signifie également que les générations futures devront payer pour de plus en plus de personnes qui ne sont plus en mesure de faire face ... Un cercle vicieux ...

Nous devons briser ce cercle vicieux de la croissance ! Car c'est connu : une croissance constante sur une planète limitée n'est pas possible ! Au Luxembourg aussi, les effets sont évidents : embouteillages sans fin et pollution environnementale causée par le trafic malgré des investissements massifs dans les transports publics, étalement urbain, explosion des prix des logements, déclin dramatique de la biodiversité et bien plus encore.

En conséquence, de nombreux scientifiques demandent de sortir de la logique de la croissance, qui n'est pas compatible avec la protection de la biodiversité et du climat. A cet égard, ce dogme doit être remis en question. Une mesure centrale à cet égard est de mettre fin à la dépendance du financement du système social par rapport à la croissance. Il existe des alternatives, allant des taxes environnementales à une taxation plus forte du capital.

Le gouvernement doit assumer sa responsabilité et présenter une analyse de formes alternatives de financement du système social avant la fin de la période législative et initier une mise en œuvre progressive.

3. Plus aucune loi ni aucun projet sans un contrôle (check) de durabilité

Depuis 15 ans - voire plus - les coalitions gouvernementales respectives promettent un contrôle de la durabilité et d'un « check climat » pour les décisions importantes : En pratique, rien ne s'est passé ! Récemment, le ministre d'État l'a encore annoncé dans une clause subordonnée du discours sur l'état de l'Union... Cependant, le contrôle de la durabilité / le « check climat » est comparable au monstre du Loch Ness : il apparaît encore et encore dans les discours, mais disparaît ensuite dans l'oubli et n'a jamais été vu en réalité !

Pourtant, un tel instrument est d'une importance fondamentale : il s'agit définitivement de vérifier si les processus décisionnels (qu'il s'agisse de programmes généraux, de projets législatifs, etc.) des différents ministères tiennent compte des objectifs de protection du climat et de la biodiversité, entre autres. Cela devrait contribuer à faire en sorte que les décisions politiques n'aient pas seulement en tête le "jour d'aujourd'hui" ou la prochaine échéance électorale, mais les conséquences à moyen et long terme des décisions.

Après 15 ans d'annonces, ça suffit : le gouvernement se doit de présenter le bilan de durabilité et le « check climat » et le soumettre sans délai au débat ! Ce faisant, il doit s'appliquer à toutes les décisions gouvernementales !

4. Agriculture : Adapter le nombre de bétail à la surface exploitable

En raison de ses sols et de son climat, le Luxembourg est un lieu de pâturage typique, ce qui signifie que la part la plus importante de nos terres agricoles ne peut être utilisée que par le pâturage des ruminants. En conséquence, l'agriculture nationale, constituée principalement de la production de viande et de lait (76,3 % de la valeur de la production agricole), est justifiée.

Néanmoins, cette situation a atteint des proportions inacceptables. Très peu de nos vaches laitières paissent encore dans nos pâturages. Dans le cadre de l'industrialisation et de l'intensification croissantes, notamment des exploitations laitières, on élève de plus en plus d'animaux, les étables s'agrandissent, mais pas les pâturages. Jusqu'à 59% du lait est exporté à l'étranger, le fumier reste ici. Cela entraîne, entre autres, la sur-fertilisation de nos champs et de nos prairies (car le fourrage importé digéré doit aller quelque part) et une forte contamination de nos eaux par les nitrates (100 % des eaux de surface et 55 % des eaux souterraines ne sont pas de bonne qualité). L'importation de ces aliments a

également un impact négatif sur le climat et favorise la culture d'énormes monocultures et la destruction des forêts dans d'autres pays. En outre, les émissions de gaz à effet de serre (méthane, oxyde nitreux) du secteur agricole luxembourgeois sont deux fois supérieures à la moyenne de l'UE (cela provient en partie des sols sur-fertilisés et de la digestion des ruminants). Dans l'UE, ces émissions ont diminué, au Luxembourg elles stagnent, voire augmentent !

Pour que l'emplacement des prairies soit correct et durable, notre bétail doit être lié à la surface dont nous disposons au niveau national et l'importation d'aliments pour le bétail doit être considérablement réduite !

Les mesures suivantes doivent être prises par le gouvernement :

- Bilan au départ de l'exploitation, c'est-à-dire enregistrement de toutes les importations et exportations d'éléments nutritifs et d'engrais par exploitation
- Interdiction des importations d'aliments pour animaux d'outre-mer
- Augmenter les taxes sur les engrais minéraux et les pesticides
- Extensification d'au moins 25 % des terres agricoles.

5. Pour une réforme fiscale équitable et socialement responsable

Personne ne nie que le système fiscal actuel doit être réformé. Pourtant, la réforme est sans cesse remise à plus tard. Du point de vue de la durabilité, cette situation est désastreuse.

Le Luxembourg est actuellement le moins performant en matière de taxation des impacts environnementaux / de la consommation environnementale. Les recettes fiscales environnementales sont particulièrement faibles au Luxembourg par rapport à d'autres pays de l'UE, elles ne représentaient que 5,25% des recettes fiscales totales en 2014, cette part étant même en baisse constante depuis 2004. La charge relative du facteur capital était en 2014 à un niveau historiquement bas de 21,2%, avec une tendance également fortement à la baisse.

L'imposition du facteur travail ne cesse d'augmenter, le travail supporte la majeure partie de la charge fiscale avec plus de 50% de la charge fiscale.

Il est évident qu'il faut absolument corriger ce comportement. Il n'est pas acceptable que les pollueurs ne paient pas dans la mesure nécessaire les charges occasionnées, mais que la collectivité le fasse. Par conséquent, les pollueurs ne sont pas vraiment incités à réduire ces charges, bien au contraire. Un comportement respectueux de l'environnement peut même s'avérer plus coûteux, car les impôts et les taxes ne créent pas les bonnes incitations ! Le fait que, dans la situation actuelle, le capital soit si peu taxé n'est plus acceptable.

Les scientifiques des différentes facultés - protection du climat et de la biodiversité - considèrent qu'un système fiscal durable est indispensable si l'on veut s'attaquer à ces deux crises. Cela implique une taxe sur le CO2 qui augmente progressivement (il faut une planification à long terme, ce qui n'est pas le cas actuellement au Luxembourg, et le montant est beaucoup trop faible), une taxe sur les pesticides, etc. Il s'agit bien entendu de compenser ces mesures par des mesures sociales pour les ménages les plus démunis.

Le gouvernement luxembourgeois est tenu de mettre sur la table des calculs et des propositions pour une réforme fiscale systématique, avec des propositions concrètes sur les différents mécanismes de compensation (surtout pour les ménages à faibles revenus).

Parallèlement, à peine un an après l'introduction de la taxe CO2, il faudrait **présenter des chiffres solides sur les recettes de la taxe CO2 et l'utilisation de ces fonds, ainsi qu'une augmentation progressive de la taxe CO2 afin de la rendre prévisible à moyen et long terme.**

Mouvement Ecologique asbl, novembre 2021